

## **Compte-rendu de réunion publique à WISSANT**

### **Projet COSACO**

Samedi 11 mars 2017

09h45-12h15

#### **CONTENU DE LA PRESENTATION :**

- Court résumé du projet pour les personnes absentes lors de la première réunion.
- Présentation des membres de l'équipe de travail et de la nouvelle chargée d'études et coordinatrice du projet, Lucie Le Goff.
  - Pour toute question ou information relative au projet :  
[cosaco@univ-littoral.fr](mailto:cosaco@univ-littoral.fr) ou 03 28 23 76 81.
- Présentation du site internet et possibilité pour les participants de réaliser des observations sur la maquette jusqu'au 31 mars 2017.  
L'adresse du site est : [cosaco@univ-littoral.fr](http://cosaco@univ-littoral.fr) (ne pas mettre avant « www. »)
- Présentation de l'évolution passée et récente du trait de côte du Platier d'Oye (résumé consultable sur le site internet dans la rubrique « ressources > oye-plage > évolution passée du trait de côte ») sur la base de l'analyse de cartes d'état-major, de photographies aériennes, de relevés topographiques et de données LIDAR.
- Présentation de la dynamique des ateliers qui sera mise en place dès la prochaine rencontre et des thématiques évoquées lors de la réunion précédente. Formation de petits groupes de discussion pour échanger sur les sujets importants, qui structureront les prochains ateliers.

#### **Commentaires suite à la présentation:**

- Demande de précision concernant les termes employés (haut de plage/pied de dune).
- Partage d'impressions sur le rôle joué par les blocs argileux dans la protection/l'érosion de la dune d'Aval.
- Question : les relevés hebdomadaires de la DDTM pourraient-ils être associés au projet ?
- Mr Bracq, maire de Wissant, invite l'équipe du projet Cosaco à réviser les archives de sa mairie.
- Mr Segard, maire de Tardinghen, évoque l'interpellation fréquente de riverains sur le recul du trait de côte. Il y a une inquiétude sur le piétinement des dunes, conséquence directe de la non-accessibilité à l'estran grande partie du temps.
- Impacts des actions humaines sur l'érosion (Ex. blockhaus/ancienne carrière du Fartz/possible ancienne carrière dune d'Amont).
- Enjeu juridique sur la définition du littoral : qui doit faire quoi ? (gouvernance)
- Enjeu principal = protection de l'habitat/du bâti.
- Impact sur les zones annexes (sur les 6-7 km de la baie non-habitée) = enjeux de biodiversité et sur les usages (Ex. agriculture, tourisme, cadre de vie, etc.)
- Qu'est ce qui se fait ailleurs ?

#### **DISCUSSIONS REALISEES EN GROUPES :**

##### **Groupe 1 : « Enjeux » :**

- Autorité et Gouvernance :
  - Mutualisation des acteurs publics à Wissant/Tardinghen : pour quel(s) rôle(s) à jouer ? Quel rôle pour la société civile ?

-Sentiment de ne pas être pris en compte par ce « *mille-feuille qui s'occupe de nous sans se préoccuper des locaux* ».

-Remise en cause de la capacité d'action des responsables et des possibilités juridique-technique-financière (exemple de la « remontée de sable ») en plus des perceptions différenciées des techniques à privilégier.

-Comment se projeter ? À court terme : les dunes ?/ à moyen et long termes: l'habitat ? (« *Faire un test pour 5 ans sur le territoire de la Baie de Wissant?* »)

- Anciens et nouveaux résidents : déplacements de personnes qui valorisent le cadre de vie du littoral (« on est venus chercher la nature », « on n'a pas envie de tout bétonner »). Quel impact sur le paysage et l'habitat (accessibilité mer, érosion des terrains, vulnérabilité, etc.) ?
- Enjeu sécuritaire (situation de l'escalier, barrières, marée haute et fréquentation du GR, etc.) en lien avec les usages diversifiés de la dune (loisirs et autres, canaliser les flux).
- Représentation différenciée du territoire et du littoral avec des zones géographiques médiatisées ou non (Sud-Ouest, Sud-Est, Bretagne).
- L'érosion anthropique face à l'ampleur des phénomènes naturels.
- Vers une redéfinition du littoral : celle du trait de côte ou plus élargie ? Pose la question des usages divers à d'autres échelles (par exemple la salinisation des terres agricoles, bâti...) et le contrôle des usages autant en mer que sur la terre du fait de leurs impacts sur les dunes et la plage.
- Gestion du littoral et adaptation à l'évolution du trait de côte ailleurs (le cas de Montpellier : dunes protégées et aménagement pour canaliser les visiteurs, déplacement de la route en amont). Un échange d'expériences serait intéressant.

#### **Groupe 2 : « Suivi du trait de côte » :**

- Présentation des méthodes faciles d'approche pour le suivi du trait de côte : par photographies, avec un cadre et avec l'application « rivage » du CEREMA sur les smartphones.
- Le responsable viendrait avec le matériel nécessaire aux trois méthodes pour le prochain atelier s'il y a des intéressés (nous le communiquer pour organiser l'activité).

#### **Groupe 3 : « Mémoire » :**

- Remise des documents (en majorité des cartes postales anciennes et récentes) et commentaires sur les repères pris en compte par les habitants pour évaluer l'évolution du trait de côte sur les archives.  
Discussions sur les aménagements et leurs impacts et les phénomènes qui favorisent l'érosion littorale.

#### **Pistes évoquées pour les futurs ateliers :**

- Gouvernance (relations entre acteurs, responsabilité, échelles de territoires).
- Relations nature/économie/paysages = usages et impacts (tourisme de loisirs, agriculture, etc.).
- Quelles solutions ailleurs ? = Aménagements réalisés à différentes échelles.
- + Application à la protection locale du trait de côte (aspects concrets : maisons, digues, etc.).